

UDREM / CMU - rue Michel-Servet 1 | CH-1211 Genève 4
Tél. 022 702 51 23 | Fax 022 372 70 02

Curriculum clinique
Comité du curriculum clinique

Ligne directe: +41 22 379 59 43
Fax: +41 22 379 51 22
E-mail: nathalie.carrieu@medecine.unige.ch

Genève, le 07 avril 2006

05-06/comité/pv116/car/AP

A. Andreoli, E. Antonelli, F. Assal, Ch.-R. Bader, J.-F. Balavoine, L. Bernheim, G. Bondolfi, L. Borradori, B. Brinkley, L. Buhler, J.-L. Carpentier, F. Clergue, Ph. Cottet, Fl. Demarex, J. Desmeules, G. Donati, Ph. Dussoix, J.-F. Egger, S. Fernandez, A. Galetto, J.-M. Gaspoz, M. Gerbase, A. Gervaix, P. Giannakopoulos, O. Giroud, G. Gold, T. Harding, Ph. Huber, J.-P. Humair, O. Irion, M. Izycka, P. Jallon, M. Kos, B. Leuthold, P. Loubeyre, M. Louis-Courvoisier, M. Louis-Simonet, J. Maillard, A. Mauron, Ch. Meier, G. Mentha, F. Muller, M. Nendaz, A. Perrier, R. Peter, J. Philippe, V. Piguët, M. Richter, B. Roche, L. Rubbia-Brandt, A. Safran, P. Schaefer, H. Stalder, B. Vermeulen, C. Villoz, N. Vu.

Reçoivent le PV pour information :

Ph. Chastonay, A. Guillaume, J. Jacquet, R. La Harpe, C. Layat, M. Pernod, Ph. De Moerloose, J.-H. Saurat, F. Geoffroy, C. Pereira, M. Boulvain

Comité du curriculum clinique

Procès-verbal de la séance du 28 avril 2006, 12h30

Présents : F. Assal, J.-F. Balavoine, G. Bondolfi, L. Borradori, B. Brinkley, Ph. Cottet, S. Fernandez, A. Galetto, F. Geoffroy, M. Gerbase, A. Gervaix, G. Gold, J. Jacquet, P. Jallon, I. Kos, B. Leuthold, M. Louis-Courvoisier, J. Maillard, M. Nendaz, M. Pernod, A. Perrier, C. Villoz, N. Vu.

REMARQUE SUR LE PV DE LA SÉANCE DU COMITÉ DU 24 MARS 2006 :

Le pv est accepté sans modification.

CURRICULUM PEDAGOGIQUE DES ÉTUDIANTS

(Dr M. Nendaz)

- L'objectif principal des étudiants consistait à améliorer l'efficacité et valoriser l'enseignement informel par les pairs.
- La mise en pratique du projet a débuté par une présentation du projet à la Commission d'Enseignement puis au Comité des années cliniques.
- Un mandat a été voté pour la création d'un groupe de travail ayant pour objectif la mise sur pieds de la formation.

- Cet enseignement comporte un forum de sensibilisation, de 1 fois 2 heures, obligatoire, agendé dans l'avant dernière semaine de l'unité d'Introduction à la Démarche Clinique (UIDC).
- Puis d'une formation optionnelle sur inscription qui comprend 2 stations formatives et 5 ateliers de 2 heures. En pratique, la plage horaire sera entre 12 et 14 heures, le mardi ou le mercredi, 1 fois par mois de décembre à juin.
- Le début de ce curriculum se fera dès la rentrée 2006, il sera relié aux options de 5^{ème} année et devrait pouvoir faire partie des options «type Bologne».
- Cet enseignement fera l'objet d'une évaluation :
 - o suite au forum, une question QCM pourrait être intégrée à l'examen de fin UIDC.
 - o la participation à 80% des ateliers, le remplissage sérieux d'un carnet de bord et la participation aux stations formatives feront parties des critères de réussite de la formation
- Pour la pérennisation de la formation, il est indispensable d'alimenter le pool des enseignants, les intervenants externes au groupe de travail sont donc les bienvenus. Ils pourront enseigner dans les ateliers après avoir été briefés ou accompagnés par un membre du GT.

A. Perrier rappelle que les étudiants inscrits à ces séminaires devront être libérés de leurs activités AMC durant la plage horaire définie, 12h – 14h.

Remarque des étudiants :

Pourquoi avoir instauré une évaluation de la formation par le remplissage d'un carnet de bord ?

Les étudiants inscrits sont des étudiants volontaires, ils seront par conséquent intéressés et motivés.

M. Nendaz explique que ce carnet de bord se veut informel et doit être perçu comme un outil pédagogique formatif ayant pour objectif de favoriser le feedback et la communication à l'intérieur des AMC.

MODELES D'EXAMENS EXISTANTS, PRESENTATION ET DISCUSSION

Amc Radiologie :

Le Dr Loubeyre étant absent, la présentation est reportée lors d'un prochain comité.

AMC Neurologie :

(Pr P. Jallon)

La neurologie a deux examens, un écrit et un oral.

L'examen écrit de Neurologie est associé à l'examen écrit de Médecine Interne, il compte pour 1/3 de la note du QCM de Médecine Interne.

L'examen oral est organisé dans le cadre de l'USPE. Les étudiants sont interrogés sur une anamnèse et un examen du malade avec de vrais patients, l'objectif de cet examen est de vérifier les connaissances des étudiants sur un raisonnement neurologique.

Souhait de l'AMC dans le contexte d'un examen intrafacultaire

Il est difficile pour les neurologues d'accepter que l'examen écrit soit comptabilisé au 1/3 de la note de l'examen de Médecine Interne et souhaite que les dites « petites » disciplines soient traitées à égalité des branches principales.

La formule de l'examen oral convient, le Pr Jallon souhaite donc la maintenir.

A Perrier propose une réflexion dans le cadre du groupe de travail de l'AMC, quant à la possible utilisation des patients standardisés (PS) pour l'examen oral.

AMC ORL

(Dre I. Kos)

L'évaluation de l'AMC d'O.R.L. est un examen sanctionnel oral, organisé à la fin de l'AMC. Il dure une vingtaine de minutes sous la supervision de deux examinateurs.

L'organisation de l'examen oral en fin d'AMC semble être une formule appréciée des étudiants.

Souhait de l'AMC dans le contexte d'un examen intrafacultaire

Le groupe de travail de l'AMC est satisfait de la formule de son évaluation et souhaite la maintenir dans le contexte futur.

Une modification est toutefois envisagée, elle entrera en vigueur dès cette année et devrait permettre une standardisation de l'examen oral.

PRÉSENTATION DES MODIFICATIONS DE L'ENSEIGNEMENT DE L'AMC DE PSYCHIATRIE

(Dr G. Bondolfi)

Les modifications présentées sont rentrées en vigueur à la rentrée 2005-2006.

- Introduction d'un enseignement avec patients standardisés (PS). L'objectif est de garantir un apprentissage théorique et pratique sur les 8 pathologies problématiques de la discipline.
- Rajout de 3 enseignements supervisés par des médecins privés. Le but est de renforcer l'exposition des étudiants à une médecine ambulatoire.
- Diminution du nombre d'heures des forums, passage de 4 à 2 heures.
- Dès la rentrée 2006, le contenu du cahier de l'étudiant sera modifié. On pourra trouver les réponses aux différentes questions abordées durant les tutoriaux.

Les modifications apportées à l'enseignement de la psychiatrie sont entérinées par le Comité des années cliniques.

INFORMATION DIVERSES

A Perrier rappelle la procédure d'accréditation de la faculté de médecine, la visite des experts aura lieu du lundi 08 mai au jeudi 11 mai 2006. Lors de cette visite, différents corps de la Faculté, des HUG et de l'Université de Genève seront entendus par les experts. Il sera intéressant de rediscuter du processus et de l'évolution de cette accréditation lors d'une prochaine séance du Comité.

P. Jallon souhaite pouvoir présenter et discuter le bilan du projet pilote de l'AMC de Neurologie « un tuteur - un étudiant ».

Professeur A. Perrier
Président du Comité de curriculum clinique